

**Commune de GOURNAY- Indre**

***Procès Verbal CONSEIL MUNICIPAL***

Le lundi 29 avril 2019 à 20 h 30 à la Mairie

Le conseil municipal de Gournay, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la mairie de Gournay, sous la présidence du Maire, Annie CHARBONNIER.

présents :

Philippe BAZIN ,Christian MONTINTIN, Bertrand SACHET, Pascal CHARTIER, Aurélien PIGOIS, Francis CHAUMETTE, Fabrice LARUE, Solange DURIS.

Absente-excusee : Valérie BALLEREAU, Christian BEAU.

Pouvoir : Christian BEAU donne pouvoir à Monsieur Bazin Philippe.

Secrétaire de séance : Solange DURIS

**ORDRE DU JOUR :**

- **Approbation du procès-verbal de la séance du 25 mars 2019**

Le procès-verbal de la séance du 25 mars 2019 est approuvé à l'unanimité par l'ensemble du conseil.

- **Délibération :**

Madame le Maire demande à l'ensemble du Conseil Municipal qu'une délibération concernant le Budget Assainissement soit ajoutée à l'ordre du jour.

Décision Modificative pour équilibre de la section d'investissement (042-040)

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité l'ajout de cette délibération.

2019-26

Madame le Maire indique qu'il est nécessaire de prendre une décision modificative pour le Budget Assainissement car les crédits suivants ne sont pas équilibrés :

Dépenses : Chapitre 040 comptes 2812, 2813, 28158, 2818 : 10 484.39 €

Investissement recettes : Chapitre 042 comptes 6811 : 10 483 €

Une différence de 1.39 € est à rectifier par l'écriture suivante :

<b>Dépenses fonctionnement</b>	<b>Recettes fonctionnement</b>
Chapitre /Article	Chapitre /Article
6811(040)	6156
+ 1.39	-1.39

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

Autorise la décision Modificative présentée ci-dessus sur le Budget Assainissement de la commune.

## Subvention :

Le 24 avril 2019, la sous-préfecture a envoyé un courrier que Madame le Maire lit au conseil Municipal concernant le versement d'une subvention au comité de défense des usagers du site hospitalier du Blanc.

Il est demandé de procéder au retrait de cette délibération car celle-ci est incompatible du point de vue juridique.

Après délibération, le Conseil Municipal décide de reporter cette délibération au conseil municipal, de juin, de contacter le Comité de défense du centre hospitalier, et les maires des communes riveraines du Blanc, afin de renommer légalement cette subvention et la revoter en toute sérénité.

## Trésorerie :

- Madame le maire informe le Conseil Municipal du changement de Trésorière Principale. Madame PELLETIER ayant pris ses fonctions début avril 2019, il n'est pas nécessaire de délibérer pour l'autorisation de poursuite permanente suite au renouvellement du poste comptable de la Châtre.

- Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la demande de dissolution du C.C.A.S préconisé par la Trésorerie :

Il est demandé à la commune de dissoudre celui-ci au 31/12/2019 , il peut être remplacé par une commission consultative, qui rendra compte au Conseil Municipal des demandes d'aides sociales.

Le Conseil municipal **n'est pas favorable** à la dissolution du C.C.A.S., celui-ci n'étant pas considéré comme **dormant** aux vues des actions sociales engagées.

### • **Point sur les Travaux :**

- **Hangar :**

Monsieur Philippe BAZIN contactera des commerciaux afin de trouver des racks de stockage. Celui-ci est pratiquement terminé, il reste, à ce jour, les portes coulissantes à installer.

- **City Park :**

En attente des bons poteaux de fixation du panneau de basket pour finaliser l'installation des jeux et le marquage au sol.

- **Salle des Fêtes :**

Les travaux intérieurs (plafonds et électricité sont terminés), il reste juste des rails de fixation pour les décorations à installer, les panneaux du préau vont être posés très bientôt.

- **Fête du Mouton 2019 :**

Le conseil Municipal décide de faire un "Vide-Grenier" le dimanche 4 août avec le traditionnel Méchoui et une vente de producteurs ovins. Monsieur MONTINTIN s'occupe de démarcher auprès de Monsieur Bavouzet Philippe, l'organisation de celle-ci. Une convocation des bénévoles est prévue mi-mai.

- **Point sur le restaurant :**

En attente du départ prévu mi-mai, le conseil Municipal engagera une procédure d'expulsion si le couple n'est pas parti.

- **Élections : Préparation du bureau de vote du dimanche 26 mai 2019**

8 H - 11 H 30	11 H – 15 H	15 H –18 H
-LARUE Fabrice	-DURIS Solange	- CHAUMETTE Francis
-MONTINTIN Christian	-BAZIN Philippe	-SACHET Bertrand
-CHARBONNIER Annie	-CHARTIER Pascal	-PIGOIS Aurélien

- Voirie : réfection route de Chaumont :  
Des devis vont être demandé à 3 entreprises.
- **Emploi saisonnier:**  
Monsieur Pierre FOREST d'Ardentes a été retenu.

2019-27

- **Régie de recettes : location de vaisselle :**

Le conseil Municipal décide à l'unanimité l'application de nouveaux tarifs au 1<sup>er</sup> mai 2019, Selon le tableau suivant:

<b>TARIF MATÉRIEL SALLE DES FÊTES 2019</b>	
Dégradation ou perte	
Délibération 2019-27 du 29 avril 2019	
<b>Prix facturé en euro</b>	
Petites tables	100
Grandes Tables	50
Chaises	50
Plateaux	5
Couteaux, Fourchettes	5
Verres à vin, à eau	5
Cuillères petites et grandes	5
Flûte à Champagne	5
Assiettes	5
Tasses et sous tasses à café	5
Seau à glace	10
Cendriers	2
Balais	10
Seau Cuvettes	5
Paravent	100
escabeau	250
Plateau roulant	300

- **Questions diverses et informations**

Point sur les débiteurs de la commune

DETR Mairie : Madame le Maire lit le courrier reçu de la sous –préfecture du report de celle-ci pour l'année 2020.

Déclaration des indemnités des élus : Information faite aux adjoints.

**Prochaine séance :**

**L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 heures et 45 minutes.**